

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION**  
**ANALYSE DES ÉCARTS - ADMINISTRATION**  
**CAUSE TARIFAIRE 2019 - 2020**

**Prévision 2018 vs Réel 2017**

(000\$)

**1 SALAIRES**

La variation de la charge salariale s'explique par:

- L'augmentation de salaires annuels variant de 1% à 2% pour un total de 7.3 (000\$) , le partage de charges salariales centralisé 14.8 (000\$) suite à la restructuration des sociétés affiliées (EGNB, SLG et Gazifère) et les autres mouvements du personnel -1.8 (000\$).	20.3	
- Poste d'analyste financier senior laissé vacant pour une partie d'année en 2018.	(12.1)	
- L'abolition du poste de directeur général en cours d'année 2017.	(97.9)	
- L'abolition du poste de directeur des finances en 2017 et l'embauche en cours d'année 2018 d'un superviseur de la conformité et rapports financiers.	(26.0)	
- Le départ à la retraite d'un analyste financier en cours d'année 2018 et le départ de la relève embauché en 2017 partiellement compensé par l'embauche d'une nouvelle ressource en cours d'année 2018.	(8.1)	<u>(123.8)</u>

**2 AUTRES CHARGES**

**Charges d'administration**

(a) Formation et développement	31.9	
(b) Frais de relocalisation	(28.4)	
(c) Augmentation de la charge de loyer	10.7	
(d) Autres variations de moindre importance	0.1	<u>14.3</u>

- (a) Formation Lean Six Sigma (ceinture blanche) offerte à la quasi-totalité des employés.
- (b) Frais de relocalisation d'un employé en 2017, non récurrent en 2018.
- (c) L'augmentation s'explique par une hausse de 1.5% des frais d'exploitation facturés à Gazifère.

**Assurances générales**

La variation à la baisse s'explique par le reclassement de la charge d'assurances générales qui est désormais facturée directement par Enbridge Inc. Le montant à budgéter est aussi calculé par Enbridge Inc. (76.4)

**Honoraires professionnels**

La variation à la baisse des honoraires professionnels s'explique par l'implantation du nouveau système informatique au service des ressources humaines en 2017 (Workday) -100 (000\$), non récurrent en 2018, la baisse des frais légaux -16.9 (000\$) et la baisse dans d'autres postes de dépenses -11.0 (000\$) contrebalancée par l'augmentation des frais des consultants en gestion de carrière et recrutement 63.7 (000\$) prévus en 2018 et la hausse des frais d'audits 17.6 (000\$). (46.6)

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION**  
**ANALYSE DES ÉCARTS - ADMINISTRATION**  
**CAUSE TARIFAIRE 2019 - 2020**

		(000\$)
<b>Avantages sociaux</b>		
(a) Baisse comparative de la bonification.	(293.9)	
(b) Hausse comparative des charges de retraite.	130.4	
(c) Hausse des charges des Other Post Employment Benefits (OPEB) (voir GI-40 document 11.1, page 1 de 3, note 5).	60.5	
(d) Autres variations de moindre importance.	8.4	(94.6)
(a) L'estimé de bonification comptabilisé en fin d'année 2017 avait été surévalué de 43 (000\$), résultant en un crédit sur l'année 2018 et une variation globale à la baisse de -86 (000\$). La balance de l'écart -207.9 (000\$) provient des montants qui nous sont fournis par le département des ressources humaines de Enbridge Inc sur la base du nombre d'employés et de la bonification prévue pour l'année 2018.		
(b) Hausse comparative des charges de retraite tel qu'établi par Mercer dans son rapport daté du 28 juillet 2017 (voir R-40003-2017, GI-39 document 3).		
<b>Frais généraux et avantages sociaux capitalisés</b>		
La diminution des charges capitalisées découle de l'utilisation d'un taux de capitalisation à la baisse dans la prévision 2018 mais qui semble être sous-évalué. Le calcul sera revu en fin d'année.		94.6
<b>Activités non réglementées</b>		
Écart en lien avec la variation du total des charges sur lesquels est calculée l'allocation aux activités non-réglementées.		32.5
		(76.3)
<b><u>Cause 2019 vs Prévision 2018</u></b>		
<b>3 SALAIRES</b>		
La variation de la charge salariale s'explique par:		
- L'augmentation des salaires annuels variant de 1% à 2% et le partage de certaines charges salariales suite à la restructuration des sociétés affiliées (EGNB, SLG et Gazifère).	10.4	
- Le transfert de trois ressources provenant du service des affaires règlementaires.	257.6	
- Les salaires pour une année complète associés à l'embauche en cours d'année 2018 d'un superviseur des finances et deux analystes financier.	84.5	
- Le départ à la retraite d'un analyste financier - 27.8 (000\$) prévu en cours d'année 2019 combiné à l'embauche d'une ressource pour assurer sa relève 18.9 (000\$).	(8.9)	343.6

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION**  
**ANALYSE DES ÉCARTS - ADMINISTRATION**  
**CAUSE TARIFAIRE 2019 - 2020**

**4 AUTRES CHARGES**

**Charges d'administration**

(a) Augmentation de la charge de loyer de 2%.	14.3	
(b) Autres variations de moindre importance.	3.3	17.6

**Honoraires professionnels**

La variation des honoraires professionnels s'explique principalement par une diminution des frais d'audits -29.6 (000\$). Suite à la centralisation d'autres services au niveau d'Enbridge Inc. (EI), les frais d'audits sont budgétés et facturés par EI. Le solde est en lien avec d'autres variations de moindre importance. (26.0)

**Avantages sociaux**

(a) Hausse comparative de la bonification.	206.7	
(b) Baisse comparative des charges de retraite.	(267.0)	
(c) Autres variations.	22.8	(37.6)

- (a) La hausse de la bonification provient des montants qui nous sont fournis par le département des ressources humaines d'Enbridge Inc. sur la base du nombre d'employés et de la bonification prévues pour l'année 2018.
- (b) Baisse des charges de retraite tel qu'établi par Mercer dans son rapport daté du 27 juillet 2018 ( voir GI-46, document 3).

**Frais généraux et avantages sociaux capitalisés**

La hausse des charges capitalisées est la résultante de l'augmentation du taux de capitalisation avec un taux comparable à 2017 et au budget 2018 (voir GI-40, document 12). (61.0)

**Activités non réglementées**

Écart en lien avec la variation du total des charges sur lesquels est calculée l'allocation aux activités non-réglementées. (23.4)

(130.3)

**GAZIFÈRE INC.**  
**SOMMAIRE DES CHARGES D'EXPLOITATION**  
**ANALYSE DES ÉCARTS - ADMINISTRATION**  
**CAUSE TARIFAIRE 2019 - 2020**

**Cause 2020 vs Cause 2019**

**5 SALAIRES**

La variation de la charge salariale s'explique par:

- L'augmentation des salaires annuels variant de 1% à 2% pour un total de 9.8 (000\$) et le partage de certaines charges salariales suite à la restructuration des sociétés affiliées (EGNB, SLG et Gazifère).	12.5	
- Réduction salariale découlant de l'effet d'une année complète de départ à la retraite d'un analyste financier en 2019 et de l'effet sur une année complète de l'analyste prenant la relève.	(16.6)	
- Ajout d'un nouveau poste d'analyste financier.	<u>75.0</u>	<u>70.9</u>

**6 AUTRES CHARGES**

**Charges d'administration**

(a) Augmentation de la charge de loyer par 2%.	14.6	
(b) Autres petites variations principalement dues à l'inflation.	<u>7.6</u>	22.2

**Honoraires professionnels**

Augmentation des honoraires professionnels qui reflète les effets d'inflation.		3.9
--	--	-----

**Avantages sociaux**

Augmentation au taux de 2% prévue pour la bonification.	16.1	
Hausse des charges sociales de 1.0% à 1.5%	<u>21.0</u>	37.1

**Frais généraux et avantages sociaux capitalisés**

L'augmentation des charges capitalisées est la résultante du calcul du taux de capitalisation qui augmente comparativement à 2019 (voir GI-40, document 11).		(26.2)
--	--	--------

**Activités non réglementées**

Écart en lien avec la variation du total des charges sur lesquels est calculée l'allocation aux activités non-règlementées.		<u>(15.2)</u>
		<u>21.8</u>